



**« MOBILITÉ EUROPÉENNE POUR LES JEUNES
EN INSERTION EN DEUX-SÈVRES : MEJI 79 »
« L'ESCALE/MAISON DE L'EUROPE »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°376 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

MOBILITÉ INTERNATIONALE Numéro du projet AP1-376 (avril 2009)
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : Mobilité européenne pour les jeunes en insertion en Deux-Sèvres : MEJI 79
Objectifs initiaux : Permettre à un maximum de jeunes, <i>a priori</i> éloignés des programmes européens, de bénéficier d'une expérience de mobilité enrichissante pour leur avenir et qui facilitera leur accès à l'emploi.
Public(s) cible(s) : Jeunes, entre 18 et 30 ans, avec moins d'opportunités.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté Mise en place d'une coordination départementale d'acteurs sociaux, de jeunesse et de mobilité.
Territoire(s) d'expérimentation : Expérimentation sur le département des Deux-Sèvres, sur des zones rurales à urbaines. Zones urbaines sensibles Au cas par cas, possibilité d'extension géographique aux départements limitrophes.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Une meilleure couverture du territoire en termes d'information, d'orientation et de suivi des jeunes sur la mobilité européenne, un co-accompagnement individualisé pour chaque jeune et un accompagnement très spécifique pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi et de la mobilité.
Partenaires techniques opérationnels : (1) Réseau Habitat Jeunes, missions locales (ML), CCAS, CIO, lycées, MIPE, PAQI, CART, CIJ, Pôle Emploi et IRTS. (2) ML, CCAS, CIO, Lycées, MIPE, PAQI, CART, CIJ, IRTS et CHRS.
Partenaires financiers (avec montant): PEJA : 8 014€ Europe Education Formation France : 121 057€
Durée de l'expérimentation (1) Durée initiale : 27 mois (octobre 2009-décembre 2011) (2) Durée effective : 27 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : L'Escale/Maison de l'Europe Type de structure : Association loi 1901
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Kaléido'scop Type de structure : Structure privée.



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction :

Plusieurs constats sont à l'origine de cette expérimentation : Mobilité Européenne pour les Jeunes en Insertion en Deux-Sèvres (MEJI 79) :

1. En tant qu'acteurs de la mobilité, nous sommes convaincus de l'impact positif des projets de mobilité européenne dans le parcours personnel et professionnel des jeunes.
2. Ces dispositifs (SVE et Leonardo) touchent plus souvent des jeunes diplômés que des jeunes en parcours d'insertion.
3. Pour sensibiliser plus de jeunes JAMOs, il faut trouver les bons canaux d'information.
4. Lorsque les jeunes JAMOs sont informés et donc souhaitent s'engager dans un dispositif de mobilité, il est nécessaire de les accompagner de façon plus approfondie pour que cette expérience ne soit pas un échec.
5. Or, une multitude d'interlocuteurs (travailleurs sociaux, conseillers Pôle Emploi, Missions locales, travailleurs jeunesse, acteurs de mobilité...) ne permet aux jeunes de travailler à une cohérence de ses objectifs.

C'est pourquoi, forts de ces constats, il nous a semblé pertinent non pas de recréer un nouveau « dispositif d'insertion » pour les jeunes mais d'allier l'ensemble de nos compétences, sur un territoire défini, en y mettant de la cohérence et de la lisibilité, à la fois pour les jeunes et pour l'ensemble des acteurs, grâce au travail d'une coordination départementale.

Cette coordination est donc un moyen, un outil opérationnel, qui a pour but d'augmenter le nombre de JAMOs bénéficiaires des programmes de mobilité et d'inscrire cette expérience dans un véritable parcours d'insertion.

Cette expérimentation a été mise en place sur le territoire départemental des Deux-Sèvres, pour une période de 27 mois d'octobre 2009 à décembre 2011.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif principal était de permettre à un maximum de jeunes des Deux-Sèvres, *a priori* éloigné des programmes européens, de bénéficier d'une expérience de mobilité enrichissante pour leur avenir et qui facilitera leur accès à l'emploi.

Pour y arriver, nous avons pour objectif de mettre en place une coordination interinstitutionnelle départementale : un travail partenarial entre travailleurs sociaux, acteurs de jeunesse, d'insertion et les acteurs des programmes européens.

Le but de ce travail partenarial renforcé était de réaliser un accompagnement individualisé pour chaque bénéficiaire et une cohérence du parcours de chacun.

La mobilité européenne et internationale est incontestablement une plus value pour les jeunes qui en bénéficient. Toutefois cette mobilité demande un accompagnement individuel d'autant plus important lorsqu'il s'agit de jeunes en difficulté. Notre projet consistait à associer le savoir-faire de personnes compétentes pour tout ce qui relève des programmes européens et de l'interculturel (les chargées de mission Europe) et d'autres compétentes pour accompagner le jeune dans son parcours en général et l'aider à tirer au maximum profit de son expérience de mobilité (les travailleurs sociaux). C'est le travail de collaboration entre les différents acteurs qui permettrait un accompagnement adapté pour chaque jeune et une cohérence dans son parcours.

Cette coordination avait aussi pour objectif d'assurer une meilleure lisibilité des programmes et une meilleure information des jeunes et par là, d'agir pour la conscientisation de la citoyenneté européenne notamment chez les jeunes.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

Le public visé initialement était le suivant :

- ✓ Jeunes entre 18 et 25 ans résidants en Deux-Sèvres
- ✓ Jeunes suivis par des conseillers missions locales ou par des services sociaux
- ✓ Jeunes du Réseau Habitat Jeunes
- ✓ Jeunes en échec scolaire ou en difficulté importante d'orientation ou en décrochage scolaire
- ✓ Jeunes demandeurs d'emploi
- ✓ Jeunes peu ou pas qualifiés

Avant l'expérimentation, nous travaillions avec tout le public jeune de 18 à 25 ans et avons déjà cette spécificité de nous attacher à proposer une expérience de mobilité à un public dit en difficultés. L'expérimentation a toutefois fait de ce public, notre réel public cible.

Lors de la réponse à l'appel à projet, nous avons estimé le nombre de bénéficiaires à 500 jeunes informés individuellement et/ou lors des informations collectives et 100 départs en mobilités. Toutefois, avec le retard de conventionnement et l'expérimentation menée par le Conseil Régional du Poitou-Charentes sur le même territoire et avec les mêmes interlocuteurs (ML des Deux-Sèvres), nous avons revu le nombre de mobilités à 60 sur 2 ans.

2. Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

Les jeunes ont reçu les informations sur les actions de mobilité proposées par l'Escale/Maison de l'Europe via plusieurs systèmes d'information :

- Internet, bouche à oreille, article de presse...
- Les informations collectives : forums, intervention dans les lycées...
- Les partenaires relai d'information : CIJ, CIO, CPE des lycées, PAQI...
- Les partenaires locaux, membres du groupe de pilotage : ML, CART et CCAS
- Ou directement par les chargées de mission de la Maison de l'Europe.

Tous les jeunes intéressés ont ensuite été reçus en entretien individuel par une des chargées de mission de la Maison de l'Europe et c'est lors de celui-ci que les bénéficiaires de l'expérimentation ont pu être identifiés.

Ces systèmes d'information n'ont pas réellement été modifiés pour les besoins de l'expérimentation. Ils existaient auparavant mais de manière informelle. L'expérimentation a formalisé nos pratiques et a permis la création d'un outil : la fiche de liaison utilisée avec les partenaires locaux. Nous avons également instauré une régularité de nos interventions auprès des équipes des structures partenaires.

Annexe 1

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	AP1_376
------------------	---------

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1 2009	Bénéficiaires entrés l'année 2 2010	Bénéficiaires entrés l'année 3 2011	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
--	---	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes		33	75	113	221
Adultes		0	3	60	63
Nombre total de bénéficiaires		33	78	173	284
Nombre d'abandons ou exclusions		16	50	69	135

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
--	---	--

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques

1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		0
6-10 ans		0
10-16 ans		0
16-18 ans		17
18-25 ans		192
Autres : 26-30 ans		12
Autres : (préciser)		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		0
Elèves en élémentaire		0
Collégiens		0
Lycéens en LEGT		23
Lycéens en lycée professionnel		11
Jeunes apprentis en CFA		1
Étudiants du supérieur		23
Demandeurs d'emploi		140
Actifs occupés		16
Autres : service civique		2
Autres : autoentrepreneur		1
Autres: sans statut		1
Autres: PAQI		1
Autres: formation 1ère chance avec la ML		2
Niveau de formation		
Infra V		52
Niveau V		44
Niveau IV		72

Niveau III		43
Niveau III		8
Niveau I		2
Sexe		
Filles		124
Garçons		97
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle (Mission Locale)		2
Animateurs		
Éducateurs spécialisés (en formation)		60
Autres : Technicien du CG		1
Autres : (<i>préciser</i>)		

	Prévision initiale	Réalisation
--	-----------------------	-------------

Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif

1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?

Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place

1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :

Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)	Communale	Communale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)		
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		

2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?

Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

Remarques

Lors de la réponse à l'appel à projet, nous avons fait des prévisions globales sur le public que nous voulions toucher. Il n'y avait pas eu de prévisionnel détaillé en termes d'âge, de situation, de niveau de formation...

Certains bénéficiaires directs n'étaient pas suivis par les ML mais avaient d'autres référents extérieurs:

- 6 Pôle Emploi
 - 2 CCAS
 - 4 CART
 - 1 CHRS
 - 1 PAQI
 - 1 CFA
 - 2 éducateurs des Résidences Habitat Jeunes
 - 4 CPE des lycées
- et 58 n'avaient pas de référents.

2.2. Analyse qualitative

Entre octobre 2009 et décembre 2011, 282 jeunes ont été informés individuellement par la Maison de l'Europe et 687 lors d'informations collectives et/ou de forums ; certains venant nous voir en entretien individuel après une information collective.

L'entrée sur l'expérimentation s'est faite après l'entretien individuel, selon le profil du jeune. 221 jeunes ont donc fait partie du projet MEJI 79. Parmi eux, 50 sont partis en mobilité soit dans le cadre d'un stage Leonardo (38), soit dans le cadre du SVE (12) entre octobre 2009 et décembre 2011. Nous avons également préparé des jeunes en 2011 qui sont partis en projet en janvier ou février 2012. Cela concerne 10 jeunes, 7 en stage Leonardo et 3 en SVE. Même s'ils ne sont partis qu'en 2012, ces jeunes ont été préparés au départ dans le cadre de l'expérimentation. Le fonctionnement des programmes et le temps de préparation nécessaire à une mobilité réussie n'ont pas permis que les jeunes partent avant la fin de l'expérimentation. Nous arrivons donc à 60 jeunes, le nombre de jeunes que nous avons estimé suite au retard dans le conventionnement avec le Haut Commissariat pour la Jeunesse.

Nous avons réévalué le nombre de bénéficiaires, initialement porté à 100, en raison de ce retard mais aussi en raison de la présence d'une autre expérimentation sociale sur le même territoire, celle de la Région Poitou-Charentes. Celle-ci touchait une partie des partenaires impliqués dans notre projet MEJI 79, à savoir les ML des Deux-Sèvres et de fait, cela a eu un impact sur le nombre de jeunes bénéficiaires. Certains partenaires n'ont pas compris cette double expérimentation et nous avons dû retravailler le partenariat afin que chacun y trouve son compte. La présence de deux expérimentations sur le même territoire (sans concertation préalable) a apporté un flou dans l'organisation du partenariat. Il aura fallu plusieurs rencontres avec les Missions Locales et la Région pour éclaircir les rôles de chacun, ce qui a ralenti le démarrage de l'expérimentation.

De plus, notre expérimentation est très tributaire des programmes de mobilité. Le SVE connaît une période difficile, victime de son succès auprès des jeunes, et dans le même temps des structures de moins en moins en capacité d'accueillir des volontaires tant d'un point de vue financier qu'humain. Les jeunes attendent de plus en plus longtemps avant d'être sélectionné sur un projet. Plusieurs d'entre eux décrochent et partent sur autre chose.

Nous avons élargi le public initialement envisagé sur plusieurs points :

- L'âge : au départ, nous étions sur un public 18-25 ans. Nous nous sommes rendus compte qu'il était plus pertinent de l'élargir aux 18-30 ans afin d'être en adéquation avec les programmes de mobilité européenne. Toutefois, nous avons travaillé exceptionnellement avec les 25-30 ans, seulement lorsque cela nous semblait réellement pertinent et intéressant pour le jeune et son parcours. Cela a concerné essentiellement les jeunes bénéficiaires du RSA (2 sur l'ensemble de l'expérimentation).
- Le territoire géographique : lors de l'appel à projet, nous pensions nous concentrer sur le département des Deux-Sèvres, ce que nous avons fait. Cependant, à la demande de certains partenaires (CART, CHRS...) ou de certains jeunes, nous avons pu envoyer des personnes des départements limitrophes (Vienne, Loire-Atlantique, Vendée...). Nous avons également travaillé avec ce public de manière exceptionnelle et toujours si cela nous semblait pertinent et surtout si nous ne pouvions pas le réorienter vers une structure sur son territoire de référence.
- Le niveau d'études : Le projet MEJI concerne avant tout des jeunes de niveau 4, 5 et 5bis. Toutefois, nous y avons intégré également des jeunes plus diplômés car pour nous, le niveau d'études n'était pas un critère unique pour juger si le jeune devait entrer ou non dans l'expérimentation. Un jeune peut être très diplômé et rencontrer d'autres difficultés : insertion professionnelle difficile due à un domaine de compétences avec peu de débouchés, problèmes personnels, isolement géographique, difficultés financières... Notre volonté dans ce projet a été de considérer la situation du jeune dans son ensemble, de l'évaluer lors du premier entretien et d'apprécier si nous le faisons entrer ou non dans l'expérimentation.

Nous avons utilisé les mêmes canaux qu'habituellement afin de repérer les jeunes: site Internet, forums, informations collectives, article de presse... et communication via nos partenaires locaux. Nous avons toutefois accentué le travail sur le partenariat, canal privilégié pour la communication auprès de notre public cible. Nous avons organisé, en janvier 2010, une réunion de présentation du projet MEJI 79 pour l'ensemble des structures relais d'information potentiel sur le département. Sur toute la durée de l'expérimentation, nous avons continué à présenter le projet et ses avancées lors de

réunions d'équipe dans les structures relai d'information ou les prescripteurs (ML, CIO, CART, CCAS...). Les prescripteurs du dispositif ont été principalement les conseillers ML, les éducateurs du CART et les assistants sociaux du CCAS.

Cependant, les « prescripteurs » nous orientaient les jeunes non pas dans le but de les faire entrer sur l'expérimentation mais de voir si une expérience de mobilité européenne pouvait être pertinente dans leur parcours. Notre volonté était bien de donner l'opportunité à tout jeune, quelque soit son niveau d'étude ou ses difficultés, de vivre une expérience à l'étranger. Nous ne voulions pas stigmatiser ceux qui entraient dans l'expérimentation et c'est pour cela que nous leur proposons les mêmes dispositifs que pour les autres. La seule différence a été l'accompagnement mis en place.

L'expérimentation nous a permis de mettre en place un co-accompagnement des jeunes avec leur référent extérieur (ML, CART, CCAS...) et d'individualiser la préparation en fonction de leur profil, de leurs difficultés, de leurs besoins... Nous avons ainsi mis au service de la mobilité des jeunes, les compétences spécifiques de chaque partenaire : la Maison de l'Europe en charge de la préparation et de l'accompagnement à la mobilité et les partenaires en charge du projet général du jeune, de l'intégration de cette mobilité dans son parcours personnel et professionnel afin d'en faire un réel atout pour sa vie future.

Il a semblé très pertinent de travailler sur le maillage départemental pour l'expérimentation. Avoir des structures référentes dans chaque territoire a permis d'informer et de suivre les jeunes au plus près et de prendre en compte les difficultés géographiques qu'ils pouvaient rencontrer. Nous avons pu toucher des jeunes de tout le département.

L'expérimentation a la spécificité d'être menée de pair avec une évaluation en continu. Cette dernière permet un regard critique sur les actions menées, une analyse des modes de fonctionnement et ouvre à la réflexion. L'évaluation force à l'analyse et oblige à prendre du recul tout au long de l'action et pas seulement à la fin. Cela permet de réfléchir à des actions correctives, de les tester avant de les généraliser. L'expérimentation met également en avant ce qui fonctionne, ce qui n'empêche pas une analyse et une valorisation.

Dans les bénéficiaires directs, nous comptons également les adultes qui ont participé à la formation interne relative aux programmes européens, c'est-à-dire notre référent du Conseil Général et 2 conseillers de Mission Locale.

Nous avons également organisé une journée de formation sur la plus value des dispositifs européens pour les jeunes au sein de l'IRTS de Poitiers. Elle s'adressait à des adultes en formation d'éducateur spécialisé. Cela a concerné 60 personnes.

3. Bénéficiaires indirects

Nous entendons par bénéficiaires indirects, les 84 personnes qui ont été impliquées de près ou de loin dans l'expérimentation, sans pour autant en être le public cible.

- ✓ Les 4 ML du département : 44 conseillers
- ✓ Le Conseil Général des Deux-Sèvres : un technicien
- ✓ La Mairie de Niort : une élue
- ✓ Le CIJ de Niort : une salariée
- ✓ Le CART de Poitiers: deux éducateurs
- ✓ Le CCAS de Niort : 3 assistantes sociales
- ✓ L'Escale (service socioéducatif) : 5 animateurs socioéducatifs
- ✓ Le CHRS de Nantes : une éducatrice
- ✓ La MIPE de Niort : un éducateur
- ✓ Les CIO du département : 10 conseillers d'orientation
- ✓ Les lycées des Deux-Sèvres : 5 personnes
- ✓ Le PAQI de Niort et de Thouars: 4 personnes
- ✓ Le CFA de Parthenay : 1 personne
- ✓ L'IRTS de Poitiers : 2 professionnels
- ✓ AGC : 3 personnes

Nous avons réussi à toucher les partenaires que nous envisagions à l'origine, pas tous au même degré d'implication. Cependant, ils ont tous montré un intérêt pour le dispositif.

L'expérimentation a permis de structurer et instaurer une régularité des interventions au sein de ces établissements. Grâce au groupe de travail, des partenaires de différents horizons ont pu se

rencontrer et échanger sur des pratiques d'accompagnement. Le dispositif a permis une meilleure diffusion des programmes européens auprès des jeunes et des professionnels.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Annexe 2

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	AP1_376	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
					Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>D'avril à fin septembre 2009</i>									
Action n°1	Réunions de présentation de l'appel à projet et réflexion sur le rôle des partenaires	non	1	1		Responsable de service				
Action n°2	Rédaction du projet pour réponse à l'appel à projet	non	1	1		Responsable de service				
Action n°3	Travail et rencontre avec les évaluateurs Kaléido'scop	oui		2		Responsable du service, chargée de mission				
Action n°4	Rencontre avec le CIBC pour travailler l'outil d'évaluation des compétences	non		2		Responsable du service, chargée de mission				
2. Lancement de l'expérimentation	<i>Du 01/10/2009 au 31/12/2011</i>									
Action n°1	Réunions du groupe de travail, construction du partenariat et travail sur les outils	non	27	3		Responsable du service, chargée de mission et agent administratif				
Action n°2	Réunion de lancement de l'action avec l'ensemble des partenaires du département et Kaléido'scop	oui		2		Responsable du service, chargée de mission				
Action n°3	Travail avec Kaléido'scop sur l'évaluation quantitative et qualitative	oui	27	3		Responsable du service, chargée de mission et agent administratif				

Action n°4	Présentation de l'action au sein des équipes des principaux partenaires: CCAS, les 4 ML, CART, PAQI, CIO, CIJ, CFA, CPE des lycées	oui	27	2		Responsable du service, chargée de mission			
Action n°5	Informations collectives auprès des jeunes: forums, intervention dans les lycées...	non	27	2		Responsable du service, chargée de mission			
Action n°6	Travail avec AGC sur les bilans de compétences pour les jeunes	oui	20	2		Responsable du service, chargée de mission			
Action n°7	Formation interne pour les conseillers ML	non		2		Responsable du service, chargée de mission			
Action n°8	Intervention auprès des éducateurs spécialisés en formation à l'IRTS	oui		1		Responsable du service			
Action n°9	Accueil des bénéficiaires, orientation, suivi avec les conseillers, préparation et départ des jeunes, bilans au retour	non	27	2		Responsable du service, chargée de mission			
3. Achèvement de l'expérimentation	<i>De fin septembre 2011 au 31/12/2011</i>								
Action n°1	Réunion avec les partenaires par rapport aux suites à donner à l'expérimentation: conventionnement et nouvelles orientations	oui		2		Responsable du service, chargée de mission			
Action n°2	Restitution des premiers éléments de l'évaluation par Kaléido'scop	oui		2		Responsable du service, chargée de mission			
Action n°3	Ecriture du rapport final de l'expérimentation	oui	2	3		Responsable du service, chargée de mission, comptable			
4. Achèvement de l'évaluation	<i>31/03/2012</i>								

Commentaires du tableau :

La façon dont nous avons mis en œuvre l'expérimentation ne nous permet pas de remplir toutes les informations demandées dans le tableau. Les actions n'ont pas été mises en place de façon structurée les unes après les autres, il nous est donc difficile de quantifier notre temps de travail action par action.

L'expérimentation a accru l'activité de la Maison de l'Europe : plus de jeunes informés et orientés vers nous mais également plus de demandes de participation à des informations collectives, des forums...et d'interventions dans les structures partenaires ou relais d'information pour la présentation de nos activités et du projet MEJI 79. Elle a surtout permis une meilleure connaissance et reconnaissance des activités du service au niveau départemental voire même au-delà. Elle a financé des postes de travail qui ont permis d'asseoir les activités existantes et d'en développer de nouvelles et surtout de proposer la candidature du service Europe à la Fédération Française des Maisons de l'Europe. Grâce à MEJI 79, nous avons légitimé nos actions et le service Europe de l'Escaze est devenu la Maison de l'Europe de Niort et des Deux-Sèvres affiliée à la FFME. Le projet a eu un réel impact au niveau de notre visibilité.

Elle a aussi entraîné un important changement d'organisation interne. Le fait d'être évalué sur ce dispositif nous a obligés à revoir notre organisation et à nous doter d'outils de gestion et d'organisation afin de pouvoir transmettre les informations rapidement aux évaluateurs et suivre les avancées du projet.

Elle a aussi modifié l'accompagnement fourni aux jeunes en favorisant le co-accompagnement et en orientant vers nos partenaires locaux, les jeunes venus par un autre canal d'information.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Le Centre Information Jeunesse (CIJ) de Niort	Première information et orientation des jeunes. Organisation d'informations collectives sur la mobilité européenne. Intervention sur la phase de déroulement du projet
Les lycées des Deux-Sèvres	
Les Centres d'Information et d'Orientation des Deux-Sèvres	
Le PAQI des Deux-Sèvres	
Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale (CHRS) de Nantes	Information des jeunes. Mise en place d'un co-accompagnement avec le référent de la Maison de l'Europe. Suivi des jeunes au retour. Phase de préparation et de déroulement du projet.
La Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi (MIPE) de Niort	Information des jeunes. Mise en place d'un co-accompagnement avec le référent de la Maison de l'Europe. Suivi des jeunes au retour. Phase de déroulement du projet
Les Missions locales (ML) des Deux-Sèvres (Sud Deux-Sèvres, Thouars, Bressuire et Parthenay)	Information et orientation des jeunes. Mise en place d'un co-accompagnement avec le référent de la Maison de l'Europe. Suivi des jeunes au retour et appui à la valorisation de leur expérience. Participation active au groupe de travail sur la mobilité des jeunes par la nomination d'un « référent Europe ».
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Niort	
Le CART de Poitiers	
L'IRTS à Poitiers	Intégration d'un module européen dans la formation d'éducateurs spécialisés Phase de préparation et de déroulement du projet.
La Ville de Niort	Soutien politique de l'expérimentation et cofinancement Phase de préparation, de déroulement et d'achèvement du projet

Le Conseil Général des Deux-Sèvres	Soutien politique Phase de préparation, de déroulement et d'achèvement du projet
AGC	Bilan de compétences des jeunes avant et après leur mobilité Phase de lancement et de déroulement du projet
CIBC	Travail sur la démarche de bilan de compétences Phase de préparation du projet

Hormis avec les structures membres du groupe de travail et la structure en charge du bilan de compétences, nous n'avons pas mis en place de modalités ni d'outils de travail partenarial spécifique. Nous avons continué à fonctionner de manière informelle.

En revanche, pour les structures membres du groupe de travail, nous avons bâti les modalités partenariales ensemble tant sur l'information que l'accompagnement des jeunes. Nous avons, pour cela, créé une fiche de liaison permettant aux référents de nous faire une prescription pour les jeunes intéressés par un projet de mobilité. Après avoir reçu le jeune en entretien, nous faisons un retour au référent par mail sur les conclusions de l'entretien. A l'inverse, il est arrivé que lorsqu'un jeune s'adressait à nous directement, nous l'orientions vers un référent extérieur ; chose qui n'avait pas été pensée lors de la réponse à l'appel à projets. Confrontée à cette situation, nous l'avons évoqué lors d'une réunion du groupe de travail et avons convenu que lorsqu'un jeune se présentait à nous sans référent et que nous partions sur un projet de mobilité, nous l'orientions vers un conseiller soit en prenant directement rendez-vous soit en communiquant les coordonnées de la structure au jeune. Un autre cas s'est présenté. Des jeunes sont venus directement nous voir mais étaient suivis par une structure extérieure. Dans ce cas, nous informions son référent que nous avons reçu le jeune et lui faisons le bilan de l'entretien. Le conseiller nous renvoyait alors la fiche de liaison afin d'officialiser le suivi.

Il a fallu un temps de mise en œuvre, de finalisation de la fiche de liaison mais dans l'ensemble les structures partenaires se sont bien impliquées et ont suivi les modalités partenariales mises en place.

Concernant le travail avec la structure chargée des bilans de compétences pour les jeunes, cela s'est avéré plus compliqué. Lors de la préparation du projet, nous avons travaillé avec le CIBC. Lorsque le projet a été accepté, ils nous ont soumis leurs propositions, que nous avons, à notre tour, soumis au groupe de travail. Après discussion, le groupe de travail n'a pas retenu la proposition du CIBC. Nous avons donc entamé de nouvelles démarches pour trouver une autre structure susceptible de faire ces bilans avec les jeunes. AGC nous a fait une proposition qui a été validée par le groupe de travail. Nous avons entamé le travail avec eux. Après quelques mois, nous nous sommes rendu compte que cela ne correspondait pas réellement à nos attentes : aucune information communiquée sur les bilans des jeunes avant leur départ, des bilans trop étalés dans le temps... Nous avons organisé une réunion de travail avec les salariés d'AGC afin de redéfinir les modalités partenariales et avons bâti un outil : la fiche de liaison AGC/L'Escale. Celle-ci était envoyée à AGC pour faire la prescription du bilan pour le jeune. Ensuite, AGC devait nous la renvoyer, avant le départ du jeune, avec les éventuels points à travailler avec le jeune. Au retour du jeune, nous procédions de la même façon. Cette fiche n'a que peu été utilisée par AGC. Les évaluations finales nous étaient envoyées beaucoup trop tard pour nous être utile dans l'accompagnement du jeune. Ce partenariat a été très difficile à mettre en œuvre et s'est soldé par un échec ; peut-être parce qu'AGC était davantage positionné en tant que prestataire qu'en tant que partenaire. Nous n'avons jamais remis en cause le travail effectué avec les jeunes car les bilans se sont réellement révélés utiles pour certains d'entre eux mais l'objectif était aussi de nous fournir des informations utiles à l'accompagnement, à la préparation au départ afin de garantir une meilleure réussite des projets. Cela n'a pas été le cas. Nous avons évoqué tout cela avec le groupe de travail et l'idée a été soumise d'utiliser les outils existants des travailleurs sociaux afin d'internaliser cette démarche à la coordination.

Au niveau du Conseil Général, nous aurions aimé que le soutien politique s'accompagne d'un soutien financier. Cela n'est pas encore le cas.

Ce projet a renforcé certains partenariats: Missions Locales Sud-Deux-Sèvres, ML de Bressuire et de Thouars, la Mairie de Niort, le CG 79, les CIJ, les CIO et les lycées. Il a également amené à la création de nouveaux partenariats : AGC, CART, CCAS, CHRS, PAQI, MIPE, ML de Parthenay et IRTS. Ces derniers, hormis l'IRTS, n'avait pas été associé au montage du projet.

Comme expliqué ci-dessus, le partenariat avec AGC s'est mis en place suite au refus du groupe de travail de travailler avec le CIBC. En ce qui concerne le CART, le CCAS, la MIPE, le PAQI et le CHRS, les partenariats se sont construits suite à la demande des salariés de ces structures ou à l'intérêt d'un ou plusieurs jeunes accompagnés par celles-ci pour un séjour à l'étranger. Il s'est concrétisé lorsqu'un ou plusieurs jeunes ont pu mener leur projet de mobilité à terme. Cependant, pour certains comme le CHRS et la MIPE, cela a été un partenariat ponctuel pour l'accompagnement d'un ou plusieurs jeunes.

La ML de Parthenay avait été associé au montage du projet mais le travail partenarial a été long à mettre en place. La ML a plutôt travaillé avec la Région Poitou-Charentes et petit à petit s'est rapproché de notre structure et a fini par intégrer le groupe de travail.

Nous espérons que cette dynamique partenariale va se poursuivre au-delà du cadre expérimental, c'est la volonté de tous les participants à la coordination. Des conventions ont été travaillées afin de formaliser ce partenariat entre la Maison de l'Europe et les structures membres du groupe de travail. De plus, nous envisageons de continuer les modalités mises en place : fiches de liaison, réunions du groupe de travail 3 à 4 fois par an...

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	49.75%
Agence 2E2F : programme Leonardo	30.12%
Cofinancements extérieurs à la structure Ville de Niort	9.45%
Autres sources de financement (participation des jeunes, préfecture)	4.95%
Autofinancement	3.73%
PEJA : SVE	2.00%

Les financements relatifs aux programmes européens (SVE et Leonardo) dépendent des dossiers que nous déposons chaque année auprès des agences nationales.

Concernant la Ville de Niort qui a suivi le projet depuis l'origine, il y a une suite dans le partenariat qui est formalisé chaque année par une convention.

Le financement FEJ n'a pas été, pour le moment, un levier pour obtenir des financements complémentaires. Toutefois, le soutien du FEJ a renforcé notre crédibilité auprès des partenaires locaux.

C. Pilotage de l'expérimentation

Le pilotage de l'expérimentation a été mené par l'Escale/Maison de l'Europe.

Un groupe de travail a été mis en place afin d'évaluer et de réadapter au fur et à mesure les modalités de partenariat, de coordination et de créer les outils nécessaires.

Au départ, le groupe de travail était constitué de :

- ✓ L'Escale/Maison de l'Europe
- ✓ Les missions locales des Deux-Sèvres : Sud-Deux-Sèvres, Bressuire et Thouars
- ✓ La Mairie de Niort
- ✓ Le Conseil Général des Deux-Sèvres

D'autres partenaires ont rejoint le groupe de travail au cours de l'expérimentation :

- ✓ La ML de Parthenay
- ✓ Le CART de Poitiers
- ✓ Le CCAS de Niort

Le comité de pilotage s'est réuni en moyenne une fois tous les 3 ou 4 mois. La MDE a organisé et animé les réunions. Ces dernières permettaient de faire un point sur les avancées du projet, de créer des outils communs et de prendre des décisions. Toutefois, en dehors de ces temps de réunion, les partenaires ont pu solliciter la MDE à tout moment par e-mails et/ou téléphone.

Toutes les structures se sont impliquées dans le groupe de travail, même si certaines ne l'ont intégré qu'en cours d'expérimentation. Aucune n'a eu un rôle prévalent, toutes ont pu prendre part aux discussions et aux décisions.

Nous n'avons pas développé d'outils de pilotage à proprement dit. Nous avons fait le suivi grâce aux comptes-rendus des réunions.

Nous n'avons eu que très peu d'échanges avec d'autres expérimentateurs du FEJ. Cela n'a pas du tout influencé la mise en œuvre de notre projet. En revanche, nous avons eu de nombreux échanges avec Kaléido'scop, nos évaluateurs. Ces derniers nous ont réellement permis de structurer notre projet et ont été très importants pour la réussite de notre expérimentation.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

➤ Postulat de base :

Les programmes européens sont des outils éducatifs pertinents et incontestablement moteurs en termes d'insertion sociale et professionnelle chez les jeunes.

Or, un grand nombre de jeunes dits « en difficulté » n'ont pas connaissance de ces programmes, pensent que ces dispositifs ne sont pas pour eux ou souhaitent bénéficier d'un programme européen mais ne pourront pas le mettre en place avec succès faute d'un accompagnement adapté qui leur permettrait de lever certains obstacles à la mobilité.

Par ailleurs, les personnes qui sont en contact direct avec ces jeunes, qui effectuent soit un suivi éducatif, soit de l'orientation et/ou de l'information, ne sont pas toujours à même d'informer précisément les jeunes sur les dispositifs existants et n'ont pas les outils nécessaires à un accompagnement à la mobilité.

➤ Objectifs visés :

✓ Augmenter le nombre de jeunes « en difficulté » bénéficiaires des programmes européens afin de leur permettre une meilleure insertion sociale et professionnelle.

✓ Pour cela : améliorer la lisibilité des dispositifs existants sur le territoire, à la fois pour les jeunes et pour les partenaires sociaux et travailleurs de jeunesse susceptibles d'informer et d'orienter les jeunes.

✓ Améliorer la diffusion de l'information.

✓ Sensibiliser les professionnels du travail social ou travail de jeunesse aux bénéfices des mobilités européennes pour les jeunes.

➤ **Public :**

Le public est à définir pour chaque territoire en fonction des problématiques sociales et économiques. Généralement, on peut noter certaines grandes lignes :

- Jeunes sur deux tranches d'âges : les 18-25 ans et les 26-30 ans,
- Peu ou pas qualifiés,
- Qualifiés mais en situation de demandeurs d'emploi longue durée,
- Bénéficiant d'un suivi éducatif ou social,
- Bénéficiaires du RSA,
- En grande difficulté d'orientation professionnelle (succession d'échecs, d'abandons...),
- Jeunes habitant dans un milieu très rural induisant des problèmes de mobilité et d'emploi...

➤ **Moyens mis en œuvre :**

Il s'agit de mettre en place une coordination qui permettra de faire du lien entre les acteurs du territoire et qui sera à même de mettre en œuvre des actions de mobilité.

Cette coordination fait le lien entre les différents partenaires du territoire. Ces derniers ont des positions stratégiques sur le territoire et doivent à la fois diffuser l'information et orienter les jeunes vers la coordination.

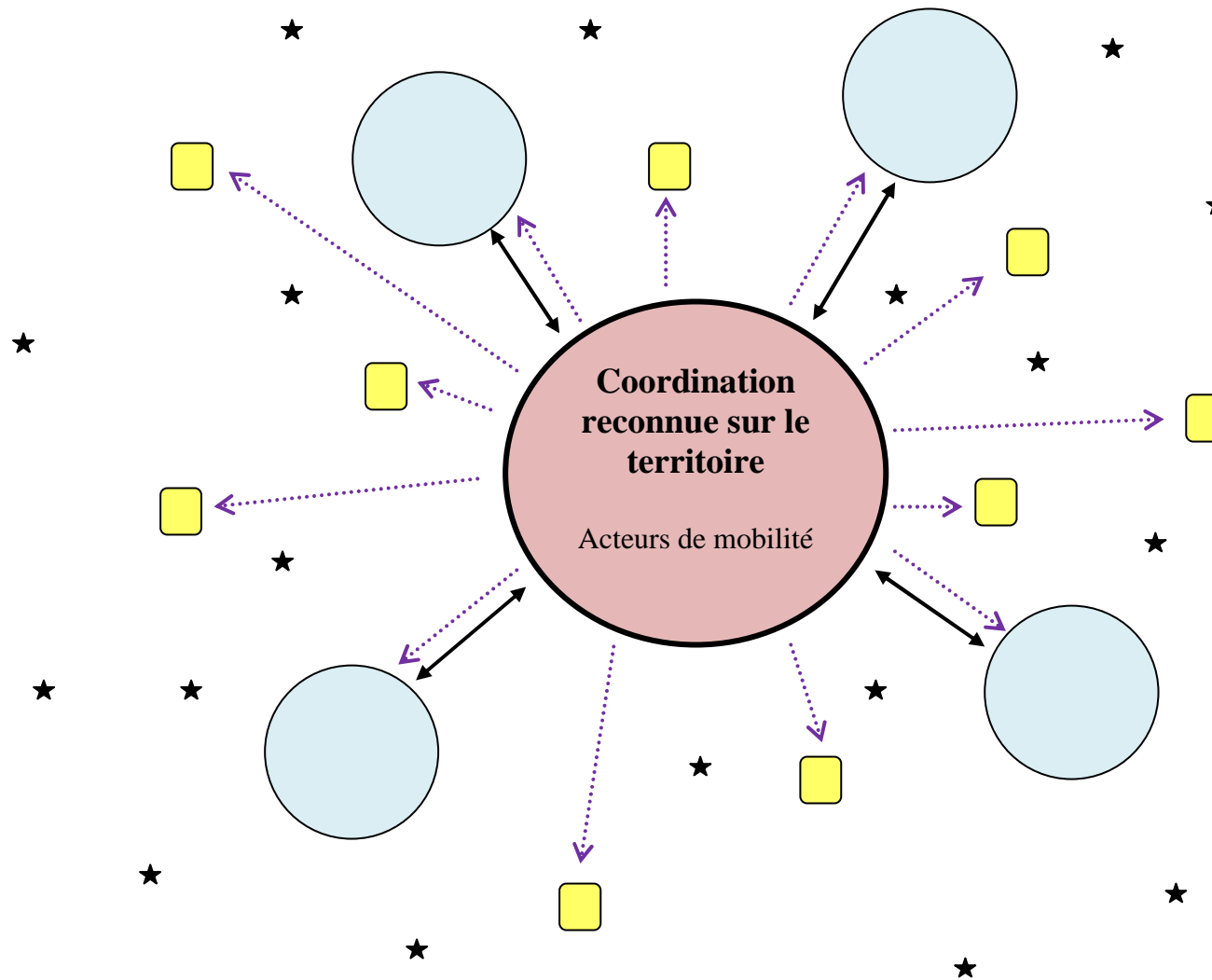
➤ **Les bilans de compétences avec AGC :**

34 jeunes ont bénéficié d'un suivi avec AGC pour un bilan de compétences et une évaluation, avant et après leur séjour. Cette orientation se faisait par la coordination, les jeunes traitaient ensuite directement avec AGC.

A l'origine, nous souhaitions un retour d'AGC par rapport à leurs entretiens avec les jeunes afin que nous puissions travailler au mieux les différents obstacles à la mobilité et les objectifs personnels et professionnels des jeunes. Les bilans au retour avaient une double utilité. Pour les jeunes, l'objectif était de faire un retour sur leur expérience et de la valoriser dans leur parcours. Quant à nous, ils devaient nous permettre de mesurer l'écart avant/après la mobilité et de mettre en évidence la plus-value.

Or, malgré plusieurs rencontres de travail et de mise au point, nous n'avons pas réussi à travailler de façon constructive avec AGC. Les jeunes étaient satisfaits des bilans mais nous n'avions aucun retour de la part d'AGC, ce qui ne nous a pas permis d'utiliser correctement cet outil.

SCHÉMA DE LA COORDINATION



Légende :

● Coordination

○ Partenaires de la coordination : partenaires stratégiques à la fois par leur positionnement géographique mais aussi par rapport à leurs missions

■ Acteurs d'information

★ Jeunes

↔ Orientation du jeune, elle peut être réciproque

→ Diffusion de l'information

➤ **Commentaires du schéma de la coordination :**

La coordination doit être l'acteur central du dispositif et faire le lien entre toutes les personnes. C'est la coordination qui est garante de la pertinence du parcours du jeune car elle a une vision globale de l'ensemble de « ses » partenaires sur le territoire.

Les partenaires de la coordination travaillent au repérage et au suivi des jeunes dans le cadre d'un co-accompagnement en collaboration avec la coordination. L'orientation du jeune se fait généralement dans le sens du partenaire (Mission locale, CCAS...) vers la coordination. Toutefois, il peut se faire dans le sens inverse lorsqu'un jeune se présente de lui-même à la coordination et qu'il peut bénéficier (ou bénéficie déjà) d'un accompagnement par un des partenaires.

Concernant les partenaires d'orientation et de diffusion de l'information, ils n'ont pas un rôle d'accompagnateurs dans le dispositif. Ils informent les jeunes, relaient l'information. Les jeunes viennent, ensuite, directement à la coordination. Ce sont, par exemple, le CIJ, les CIO, les CPE des lycées...

La coordination diffuse l'information vers ses partenaires à la fois ceux qui orientent et ceux qui informent.

Une fois que les jeunes sont arrivés à la coordination, c'est là que se dessine leur parcours de mobilité. C'est la coordination qui devient « le référent » de l'action pour ce dispositif.

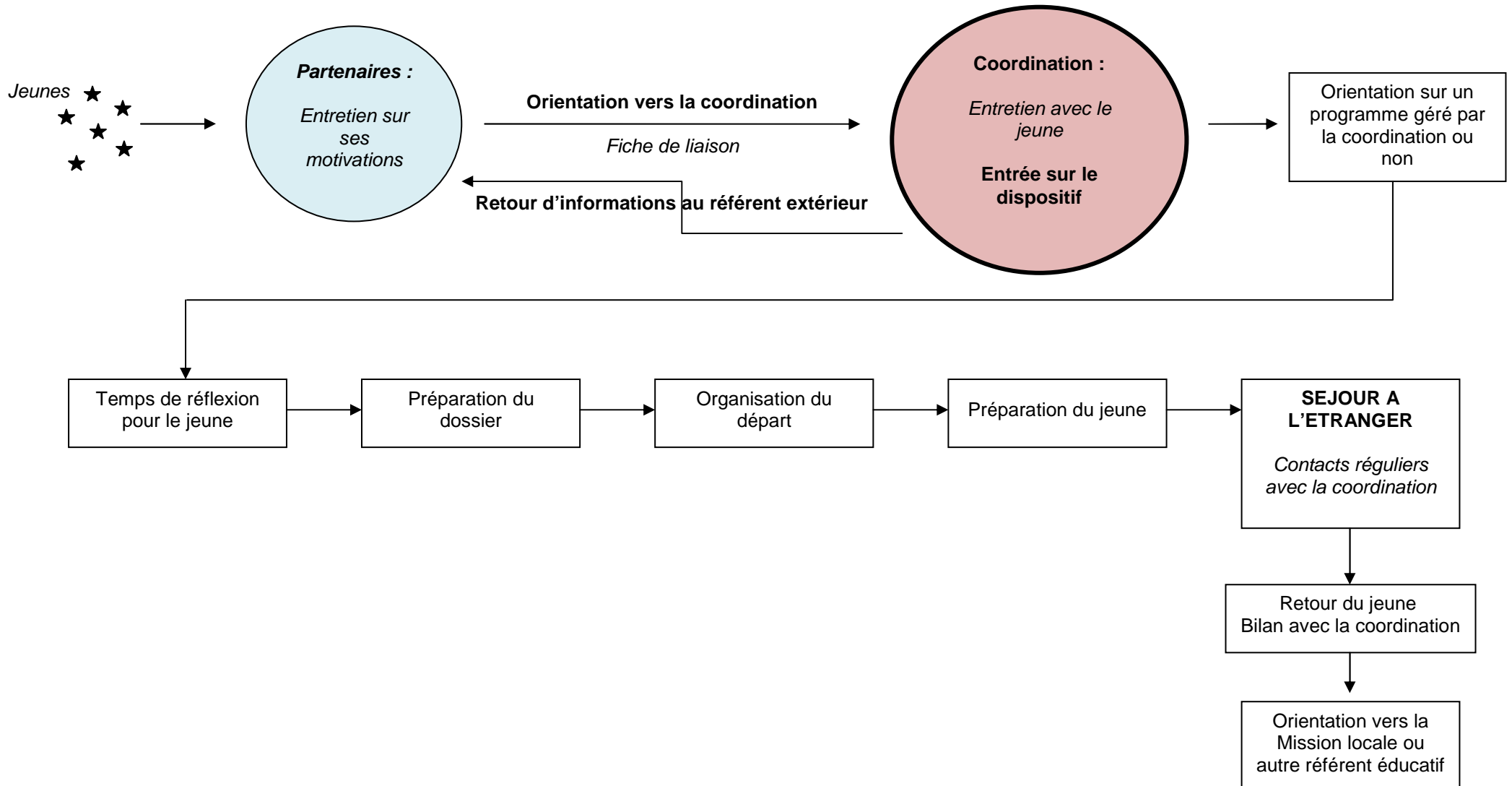
La coordination définit les modalités d'accompagnement de chaque jeune avec le partenaire de « suivi » et met en place l'expérience de mobilité.

La coordination reste en contact avec le référent éducatif du jeune jusqu'à son retour de mobilité.

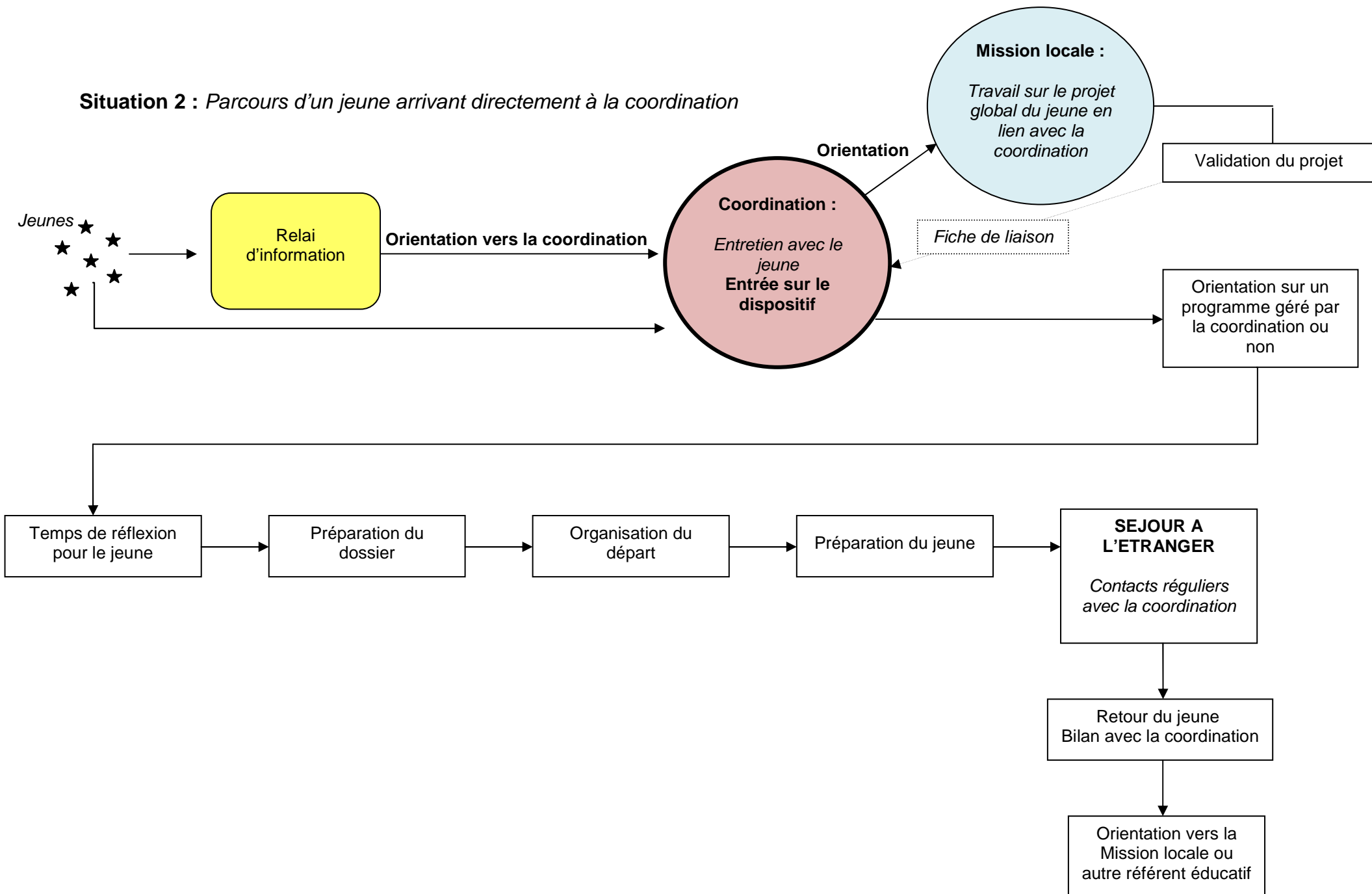
Au retour, le jeune fait un bilan avec la coordination et est ensuite réorienté vers le référent éducatif pour une valorisation de son expérience.

SCHÉMA DU PARCOURS DU JEUNE

Situation 1 : Orientation du jeune par un membre de la coordination



Situation 2 : Parcours d'un jeune arrivant directement à la coordination



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Les jeunes en difficultés (les « JAMO ») sont toujours plus difficiles à atteindre que les étudiants ou les lycéens qui ont accès à un large réseau d'information. Notre expérimentation nous a permis de toucher un large public. Toutefois, il serait possible de sensibiliser et de toucher encore plus de bénéficiaires.

Pour cela, l'un des points à travailler encore plus que ce que nous avons fait, c'est la sensibilisation des travailleurs sociaux et des institutions (telles que l'ASE dans le cadre des contrats jeunes majeurs, la MDPH...).

Les JAMO ont, pour la plupart, moins accès à l'information sur les programmes européens par les voies classiques (forums d'orientation...). Cette information doit alors être relayée par des référents éducatifs. Ces derniers doivent être convaincus du bien fondé d'une telle expérience afin d'accompagner les jeunes vers la mobilité.

L'expérience MEJI 79 a déjà permis de sensibiliser un nombre important de travailleurs sociaux par rapport aux programmes européens mais il reste encore des choses à faire.

Les actions à faire seraient donc essentiellement liées à la sensibilisation, l'information des travailleurs sociaux ou travailleurs de jeunesse. Il s'agirait de structurer une action de sensibilisation vers de nouveaux publics en s'appuyant sur de véritables outils (document d'analyse de la plus value de la mobilité pour l'insertion sociale et professionnelle) et d'intervenir directement au sein des établissements.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

➤ Amélioration du dispositif :

Il semblerait pertinent de rencontrer, en amont du dispositif, l'ensemble des partenaires potentiels et de voir quel peut être le rôle de chacun dans un dispositif global.

Pour la diffusion de l'information concernant MEJI 79, nous avons invité l'ensemble des partenaires à une information collective. Or, nous ne pensons pas que cela soit le meilleur moyen. Il serait préférable de rencontrer individuellement chacun avant une présentation collective.

Transposé à une échelle régionale, ce dispositif devra conserver le même type d'interlocuteurs (CIO, ML, CHRS...) et mettre en place des antennes locales. Celles-ci sont incontournables pour travailler la mobilité avec un public JAMO. Il est absolument nécessaire d'avoir une proximité à la fois avec les jeunes mais aussi avec les travailleurs sociaux. C'est une condition *sine qua non* à la réussite d'un tel projet.

Un vrai travail d'analyse de la plus-value doit être mis en place. C'est ce que nous avons essayé de faire avec AGC. Le mieux serait peut-être de créer des outils et un protocole interne à la coordination.

➤ Points de vigilance :

Un tel dispositif ne saurait continuer à se développer sans un soutien fort des politiques locales et régionales. Il faut en effet déployer des moyens humains importants permettant un suivi et un partenariat de qualité.

L'expansion de ce dispositif MEJI sur un territoire plus large sera aussi conditionnée par l'obtention de bourses de mobilité de la part des différents programmes européens (SVE et Leonardo). Peut-être serait-il intéressant d'émarger sur d'autres programmes comme Eurodyssée et les bourses de la découverte qui sont actuellement gérées par la région Poitou-Charentes et centralisées à Poitiers.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Les partenaires opérationnels incontournables pour mettre en place un tel dispositif sont les suivants :

- Les missions locales
- Les Centres d'Information et d'Orientation
- Les CPE des lycées
- Les travailleurs sociaux, éducateurs : le CCAS par exemple

En fait, les partenaires « incontournables » vont aussi varier en fonction des territoires et de la dynamique locale. De manière plus générale, nous pourrions répertorier les partenaires institutionnels suivants :

- Les Missions locales
- Les CIO
- Les PAQI
- Les CPE des lycées
- Les CHRIS
- Les éducateurs de rue
- Les CCAS
- Toutes les associations d'insertion (ex : la MIPE)
- Pôle Emploi

Il semble intéressant de conserver un comité de pilotage en dehors du cadre expérimental car toute action peut être amenée à évoluer, à opérer des changements d'orientation au fil du temps. Par ailleurs, les politiques locales, nationales et européennes étant amenées elles aussi à changer de temps en temps, il s'agira d'adapter le dispositif aux nouvelles données.

Le profil des jeunes, leurs problématiques liées à l'emploi par exemple peuvent évoluer elles aussi.

Un comité de pilotage permettrait de suivre ces évolutions, d'être garant de la pertinence du dispositif dans sa continuité.

Les membres du comité de pilotage : ce n'est pas tant l'établissement représenté que la motivation et le degré d'implication des participants qui importe. Mais dans la mesure du possible, il semble pertinent d'avoir au moins un représentant de chaque partenaire opérationnel. La présence d'élus ou de techniciens des collectivités est également importante dans l'optique d'avoir un soutien politique (mairie, CG, agglomération...)

La coordination d'un tel dispositif et l'animation du comité de pilotage doit, nous semble-t-il, être effectué par la coordination elle-même. En termes de gouvernance, il s'agit de bien coordonner l'action, c'est-à-dire que la coordination doit être dans une dynamique de centralisation des données et des informations. Elle doit favoriser l'échange et le partage entre tous les membres du comité. C'est une gouvernance qui revêt l'aspect de la concertation.

4. Impacts sur la structure

➤ **La pratique professionnelle :**

Ce projet a eu plusieurs impacts sur notre structure. Tout d'abord, d'un point de vue méthodologique, le travail en partenariat avec Kaléido'scop sur l'évaluation du dispositif nous a permis de structurer notre démarche afin qu'elle soit lisible d'un point de vue extérieur. Cette structuration a favorisé un regard critique sur nos pratiques, renforcé par l'analyse et le questionnement de l'évaluation.

Nos pratiques ont donc évolué en termes d'organisation et de capitalisation d'outils et de données.

➤ **Les ressources humaines :**

Au niveau des ressources humaines, l'expérimentation nous a permis de recruter 2 personnes pour renforcer l'équipe. Cela nous a permis de faire face à la charge de travail administratif occasionné par l'expérimentation mais aussi par l'augmentation de la fréquentation du service par les jeunes.

➤ **L'activité :**

L'expérimentation a eu pour effet un meilleur ancrage territorial de nos actions et un développement de nos activités. Nous sommes passés de 9 bénéficiaires en 2009, à 33 en 2010 et à 20 en 2011.

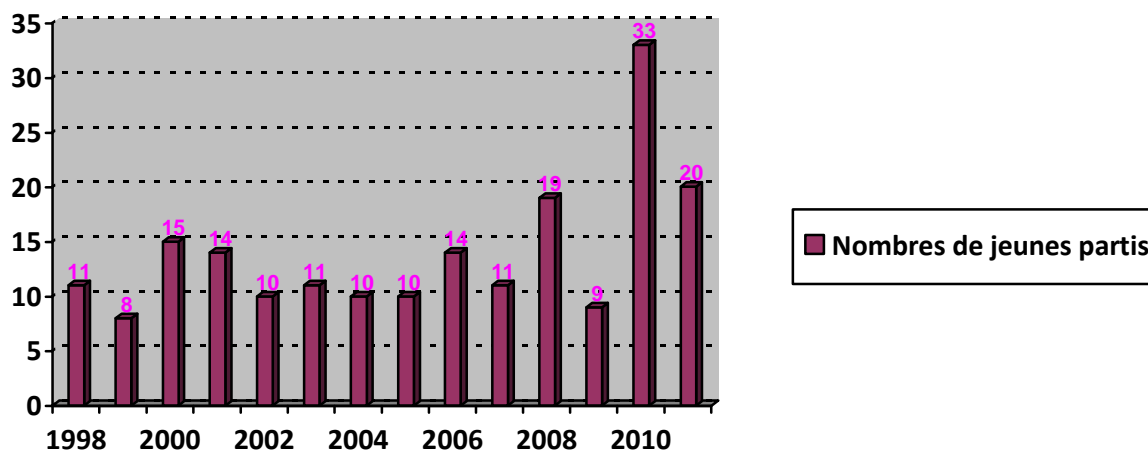
Notre activité, grâce à l'expérimentation, a pris de l'importance aux yeux des partenaires du territoire. Nous sommes aujourd'hui un interlocuteur connu et reconnu par rapport aux questions de mobilité internationale des jeunes. Cette reconnaissance dépasse les frontières départementales puisque nous sommes de plus en plus sollicités par des jeunes hors département.

Cette reconnaissance des partenaires nous a également conduits à nous structurer en Maison de l'Europe du département. Nous sommes ainsi affiliés à la Fédération Française des Maisons de l'Europe depuis mars 2011 et nous attendons notre titularisation pour 2012.

➤ **Le réseau :**

L'expérimentation a favorisé un plus grand maillage territorial pour travailler ensemble à l'orientation des jeunes et à leur accompagnement vers des dispositifs de mobilité. Elle a renforcé la dimension du réseau et sa structuration.

➤ **Les données chiffrées**



Conclusion :

Ce travail de 2 ans et demi sur l'expérimentation MEJI 79 a été un levier considérable pour le développement de notre service. La reconnaissance que nous avons aujourd'hui sur l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres et auprès d'un nombre important d'institutions et d'établissements, nous conforte dans le bien fondé de notre travail. La fréquentation de notre service s'est considérablement accrue ce qui occasionne aujourd'hui un questionnement : Comment faire face à cette demande de plus en plus croissante de la part des jeunes et des partenaires ? Quelles ressources financières pouvons-nous mobiliser pour maintenir l'équipe en place et continuer le développement des activités ? Cette expérience a fait connaître les programmes européens à un plus grand nombre de jeunes et ils sont aujourd'hui victimes de leur succès. En effet, nous sommes écartelés entre une demande croissante de mobilité de la part des jeunes et une difficulté grandissante dans l'accès aux fonds européens relatifs aux programmes SVE et Leonardo.

Nous sommes conscients de cette limite et tâchons de la gérer au mieux. Cependant, une des solutions serait de pouvoir utiliser des bourses régionales de mobilité qui permettrait de proposer un autre type de stage aux jeunes tout en restant dans la même dynamique d'accompagnement à la mobilité.

Restitution finale du porteur de projet

Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet	AP1_376
-------------------------	---------

	Nom de l'outil	Fonction	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable (oui/non)
1	Livret jeune d'AGC	Lister et formaliser les objectifs, les motivations, les expériences... avant et après le séjour	Les jeunes partant en mobilité et AGC	papier et électronique	oui
2	Journal de bord AGC	Retracer, se souvenir des expériences, des activités, des rencontres faites pendant le séjour et servir de support au bilan du séjour au retour	Les jeunes pendant leur mobilité	papier et électronique	oui
3	Fiche de suivi AGC/Maison de l'Europe	Faire les prescriptions des bilans de compétences pour les jeunes à AGC, fournir les premiers éléments repérés par la Maison de l'Europe Avoir le retour d'AGC sur les éléments à travailler avant le départ	AGC et la Maison de l'Europe	papier et électronique	oui
4	Synthèse AGC	Synthétiser le travail fait avec le jeune en bilan de compétences Evaluer la plus-value de la mobilité	AGC, la Maison de l'Europe et le jeune	papier et électronique	oui
5	Fiche de liaison ML/Maison de l'Europe	Faire la prescription des jeunes et avoir les premières informations sur le parcours des jeunes	Missions locales et Maison de l'Europe	papier et électronique	oui
6	Tableau de suivi des jeunes	Connaître le profil des jeunes entrés dans l'expérimentation et la situation de leur dossier	Maison de l'Europe et les évaluateurs (Kaléido'scop)	électronique	oui
7	Malette pédagogique pour la formation des jeunes	Préparer les jeunes au départ	Maison de l'Europe et les jeunes	papier	oui
8	Malette pédagogique pour le module européen à l'IRTS	Présenter les dispositifs de mobilité européenne, leur plus-value pour les jeunes et les structures aux éducateurs spécialisés en formation	Maison de l'Europe et les personnes en formation d'éducateurs spécialisés à l'IRTS de Poitiers	papier et électronique	oui
9	Contenu de formation pour les partenaires locaux	Présenter les dispositifs de mobilité européenne et leur fonctionnement aux partenaires locaux	Maison de l'Europe et les partenaires locaux (ML, CG...)	papier et électronique	oui
10	Convention de partenariat	Pérenniser le partenariat de l'expérimentation et l'ancrer dans les structures	Maison de l'Europe et structures membres de groupe de travail	papier et électronique	oui
11	Livret de présentation des lieux de stage Leonardo pour les partenaires	Donner plus d'informations aux partenaires et rendre plus concret nos partenaires européens	Maison de l'Europe et les partenaires locaux	papier	oui



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>